



Carte partenaires

Loisirs, activités sportives et culturelles

ANGERS VILLE
SOLIDAIRE





Jean-Marc Verchère

Maire d'Angers
Président du Centre
communal d'action sociale

Rendre accessible au plus grand nombre les services de la Ville d'Angers, tel est l'objectif de la carte Partenaires.

Avec cet outil, accédez aux salles de sports, aux piscines municipales, à la patinoire, aux musées et aux services de la Ville à un tarif privilégié.

Le coût pour l'utilisateur dépend du quotient familial : le principe d'équité appliqué grâce à cette carte Partenaires permet d'adapter les tarifs aux ressources de chacun.

En complément de la carte Partenaires, la carte Cezam vous est offerte afin de bénéficier de réductions supplémentaires.

À travers ce document, j'ai le plaisir de vous inviter à découvrir les modalités d'obtention de la carte Partenaires ainsi que la multitude d'activités que la Ville met à votre disposition.

Sommaire

Qui peut bénéficier de la carte Partenaires ?	3
Où se procurer la carte Partenaires ?	4
Comment obtenir la carte Partenaires ?	5
Activités et spectacles des maisons de quartiers	6
Associations	6
Sports / Tourisme	7
Culture & loisirs / Institut municipal	8
Seniors / location de salles / Vie quotidienne	9
La carte Cezam	10

La carte partenaires vous permet de bénéficier d'un tarif privilégié pour pratiquer des activités sportives et culturelles, profiter de loisirs et de spectacles, utiliser de nombreux services de la vie quotidienne.

Erratum : la carte Cézam n'est plus délivrée gracieusement avec la carte Partenaires.

Pour vous la procurer : voir renseignements p.10.

Les tarifs indiqués dans ce document sont en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Qui peut bénéficier de la carte Partenaires ?

> **Les résidents angevins de plus de 18 ans**

> **Avec un quotient familial**

Caisse d'allocations familiales (CAF)
ou Mutualité sociale agricole (MSA)

inférieur ou égal à 706€

Votre quotient vous est fourni par la CAF (accessible aussi sur le site internet de la CAF) ou la MSA.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF ou MSA, faites calculer votre quotient de tarification solidaire dans les lieux de délivrance de la carte (p.4).

Où se procurer la carte Partenaires ?

Centre communal d'action sociale

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 13h et 14h - 17h30

Le jeudi : 11h - 13h et 14h - 17h30

Bd de la Résistance-et-de-la-Déportation

02 41 05 49 49

Hôtel de ville

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 13h et 14h - 17h30

Le jeudi : 10h - 13h et 14h - 17h30

Le samedi : 9h30 - 12h30

Bd de la Résistance-et-de-la-Déportation

02 41 05 40 00

Relais-mairies

Consultez les horaires d'ouverture de votre relais-mairie sur angers.fr

Belle-Beille - Lac-de-Maine

41, rue de la Lande (place Beaussier)

02 41 73 77 00

Roseraie

Espace Frédéric-Mistral - 4, allée des baladins

02 41 68 92 50

Les Hauts-de-Saint-Aubin

13, avenue des Hauts-de-Saint-Aubin

02 41 35 10 59

Monplaisir - Deux-Croix - Banchais

2 bis, boulevard Gustave-Allonneau

02 41 37 52 20

Comment obtenir la carte Partenaires ?



Cette carte, valable du 1^{er} janvier
au 31 décembre, vous sera délivrée
immédiatement et gratuitement
sur présentation de :

- ☑ 1 photo ;
- ☑ 1 pièce d'identité ;
- ☑ l'avis de la caisse d'allocations familiales
ou de la Mutualité sociale agricole
justifiant de votre quotient familial
au mois de janvier de l'année en cours ;
- ☑ pour les non-allocataires CAF ou MSA :
l'avis d'imposition ou 1 justificatif
de ressources du ménage
des 3 derniers mois.

Activités et spectacles des maisons de quartier

La carte Partenaires vous offre la possibilité de bénéficier de tarifs réduits pour les activités et spectacles organisés par les maisons de quartier.

Lac-de-Maine / Interassociation du Lac-de-Maine (ILM)

34, rue de la Chambre-aux-Deniers - 02 41 48 05 40

Belle-Beille / Centre Jacques-Tati

5, rue Eugénie-Mansion - 02 41 48 51 90

Les Hauts-de-Saint-Aubin / Maison de quartier

Les Hauts-de-Saint-Aubin - Léo-Lagrange Ouest

19, rue Marie-Amélie-Cambell - 02 41 73 44 22

Doutre / L'Archipel

13, boulevard Georges-Clémenceau - 02 41 24 89 10

Monplaisir / Maison pour tous Monplaisir

3, rue de l'Écriture - 02 41 43 84 09

Grand-Pigeon / Centre Marcelle-Menet

Mail Clément-Pasquereau - 02 41 96 12 00

Banchais / Maison de quartier du Haut-des-Banchais

266, rue Haute-des-Banchais - 02 41 60 83 43

La Roseraie / Centre Jean-Vilar

1 bis, rue Henri-Bergson - 02 41 68 92 50

Justices / Le Trois-Mâts

Place des Justices - 02 41 66 02 02

Centre-Ville / Angers Centre Animation (ACA)

12, rue Thiers - 02 41 86 05 05

Saint-Serge / Le Quart'Ney

7 et 9, rue Duboys - 02 41 43 28 13

Associations

Association des habitants de Monplaisir

12, bd Robert-Schuman - 02 41 34 98 15

Sports

TARIFS
CARTE
PARTENAIRES

Piscines



ENTRÉE À L'UNITÉ

Piscines Roseraie et Monplaisir :

2,00 € jusqu'au 31/08/2024

2,10 € à compter du 1/09/2024

Piscine Jean-Bouin :

2,00 € jusqu'au 31/08/2024

2,60 € à compter 1/09/2024

Aquavita :

3,30 € jusqu'au 31/08/2024

3,40 € à compter du 1/09/2024

Dimanche en baskets

2,00 € jusqu'au 31/08/2024

2,10 € à compter du 1/09/2024

Patinoire Angers ICEPARC

Entrée à l'unité..... 4,00 € jusqu'au 31/08/2024

4,10 € à compter du 1/09/2024

Carte 12 entrées..... 40 € jusqu'au 31/08/2024

avec patins

41 € à compter du 1/09/2024

Tourisme

Angers Loire Tourisme

Votre carte Partenaires vous permet de bénéficier du tarif réduit proposé dans le cadre des activités d'Angers Loire Tourisme.

Office de tourisme d'Angers Loire Métropole

7, place Kennedy / 02 41 23 50 00

accueil@destination-angers.com

destination-angers.com

Culture & loisirs

De nombreux établissements culturels proposent des tarifs réduits sur présentation de la carte Partenaires.

Renseignements à la billetterie.

Musées d'Angers (<i>entrée simple</i>)	Plein tarif	Tarifs carte Partenaires
Musée des Beaux-Arts Musée Jean-Lurçat et tapisserie contemporaine	6 €	3 €
Galerie David d'Angers Musée château Villevêque - Muséum des Sciences Naturelles - Musée Pincé	4 €	2 €
Abonnement Muséolib	15 €	7,50 €
Abonnement Muséofil	20 €	10 €
Animation adulte	7 €	3,50 €

Institut municipal

☎ 02 41 05 38 80

	Plein tarif	Tarifs carte Partenaires
Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024 <i>Exemples de tarifs forfaitaires</i>		
Cours (1h)	4,90 €	2,50 €
Forfait de 80h	392 €	200 €
Forfait de 50h	245 €	125 €
Forfait de 40h	196 €	100 €

Seniors

Avec votre carte Partenaires, bénéficiez de 50 % de réduction sur le tarif des animations et des séjours proposés par le service Angers seniors animation du CCAS de la Ville d'Angers.

Renseignements et inscriptions :

Espace Welcome

4, place Maurice-Sailland / 02 41 23 13 31
Lundi de 14h à 16h30 et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Location de salles



1 fois / année civile par bénéficiaire

Une photocopie de la carte Partenaires devra impérativement être jointe avec la lettre de confirmation.
(L'Orangerie de Pignerolle ne fait pas partie de ce dispositif).

Ville d'Angers

Direction des Relations publiques
02 41 05 40 73
locationsalleRPP@ville.angers.fr

Vie quotidienne

	Plein tarif	Tarifs carte Partenaires
Collecte des déchets		
Collecte à domicile	16 €	8 €
Collecte des déchets verts (taille de haies, pelouse et feuilles)		
Forfait de 2 sacs biodégradables	6 €	3 €
Sac supplémentaires	3 €	1,50 €
Encombrants/Déchets verts La ressourcerie des Biscottes - 02 53 20 31 96		
Désinfection, désourisation, désinsectisation		
Selon le temps passé et les produits employés		
Désinfection, désourisation 		

La carte CEZAM

Avec la carte Cezam, profitez de réductions locales et nationales sur la culture, les loisirs, les sports, les vacances et la vie pratique.

Retrouvez la carte Cezam sur votre mobile en téléchargeant l'application « Ma carte Cezam » gratuitement.



La carte Cezam est nominative. le conjoint et les enfants peuvent également en bénéficier.

Pour connaître tous les accords Cezam, consultez : **cezam.fr**

Vous bénéficiez des tarifs réduits en billetterie (sur commande à cezam-dAcc, 12 avenue Jean Joxé, 02 41 88 25 87) ou sur simple présentation de la carte Cezam auprès du partenaire.

L'OFFRE DE
SERVICES

A'tout

simplifie vos démarches et vous permet d'accéder à de nombreux services de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole que vous habitez Angers ou non.



Déplacements

Vélocité
Citiz



Transports

Se présenter à l'agence Irigo pour un abonnement bus et tram.



Sports et loisirs

Offre A'tout sport (piscines, salles de badminton et de tennis de table, Dimanche en baskets), activités municipales de natation.

Angers ICEPARC pour les abonnements.



Bibliothèques municipales d'Angers



Réservation des salles municipales angevines



Enfance

Inscription et réservation aux activités périscolaires et extrascolaires



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Boulevard de la Résistance-
et-de-la-Déportation

49020 Angers

02 41 05 49 49

angers.fr